

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois " 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

MORT SUBITE.

L'Aclo^t paraît aujourd'hui pour la dernière fois.

La décision prise par *Clipotia* de ne plus collaborer au journal est la cause principale de cette brusque disparition : l'Aclo^t était une œuvre de camaraderie ; ses trois, ou plutôt ses deux rédacteurs (depuis longtemps, *Vas-y-vir* est trop absorbé par la culture de son tabac pour s'occuper de journalisme), sont des amis d'enfance que le moindre différend n'a jamais désunis. Un beau jour, *Clipotia* juge qu'il ne lui est plus possible d'aider *Stoisy* dans la tâche qu'ils poursuivaient ensemble ; ce dernier comprend et partage sa manière de voir, mais ne se sent ni la force ni le courage de travailler seul et, de commun accord, ils abandonnent l'œuvre entreprise... et inachevée.

Car le champ non défriché reste bien vaste et nous pouvons même dire qu'il ne cesse de s'élargir : le nombre est grand des sujets que nous n'avons pas abordés, des traditions, des usages locaux que nous n'avons pas relevés, des aspects sous lesquels nous n'avons pas dépeint la physionomie et la vie nivelloises.

Ce sera pour nous l'ouvrage de demain : nous comptons poursuivre, en effet, sous une autre forme mais avec plus d'ardeur que jamais, nos études locales et folkloriques et, dès à présent, nous avons entamé plusieurs travaux spéciaux, que nous allons sans doute pouvoir mener à bien.

L'Aclo^t serait ingrat s'il ne remerciait vivement la presse locale et les journaux wallons des paroles de sympathie et d'encouragement qu'ils lui ont souvent adressées ; il remercie non moins vivement ses lecteurs, qui, en lui demeurant fidèles, lui ont permis de vivre et de progresser. Il se permet toutefois de regretter que toute collaboration active et soutenue lui ait fait défaut, malgré ses appels réitérés et pressants. Nous n'avons garde d'oublier ce que nous devons à MM. Joseph Rimé, Emmanuel Despret, Oscar Lambot et à quelques autres ; mais nous n'avons jamais eu de collaborateurs réguliers et le départ de *Clipotia* imposerait à *Stoisy* un travail continu, qui cesserait d'être un agréable délassement pour devenir presque une corvée.

Stoisy n'est pas assez présomptueux pour essayer d'entreprendre pareille tâche et l'Aclo^t meurt, plein de force et de santé, de la rupture d'un anévrisme.

LA RÉDACTION.

NOËL.

Une brave femme m'a récité le charmant Noël que nous publions plus loin. Dès les premiers mots, je m'aperçus que le texte primitif devait être liégeois et la suite du morceau ne fit que confirmer mon opinion. On y trouve,

en effet, les noms propres *Mareie* et *Tonton* et les mots *freu* (froid), *binaimé* (au lieu de *binamé*), *bahé* (baiser), ou (œuf), qui appartiennent au dialecte liégeois et nullement au nôtre.

M. Joseph Defrecheux, auquel j'ai communiqué ma trouvaille, vient de me faire parvenir deux recueils de Noël^s wallons, dans lesquels figure, plus complet et avec des variantes, le texte liégeois de cette pièce naïve, conservée, pendant plus de cinquante ans, dans la mémoire d'une Nivelloise illettrée.

L'un de ces recueils (1) publie même l'air sur lequel se chante ou plutôt se psalmodie la version liégeoise.

Volez-v' véni, cousine Mareie,
A Bethléem avé mi ?
Nos y vérons des merveie,
S'il est vrai c' qu'e nos a dit.
— Non, djé n' va ni, fait trop freu,
Djé n' s'arou ni quitter m' feu ?

Vi, va, poûfe indgêlée;
Quitte pou in moumint l' tchéminée;
Prinds t' chena dins t' bras
Et vi avec moi.

— Bi, pou qué fé? Pou yus' d'aller ?
Qu'est-ce qu'il a d'arrivé?

Q' m'a dit — djé n' sais ni s'il est vrai —

Qu' l' Messie nos estait né,
Et les berdgi d'enne grande corwée
Mé l'ont dit par assuree.

— Oh! qu'in savaient-i, les berdgi ?
Qu' i' c' qui l'avait annoncé?

L'ange Gabriel à douze heures par nûte
Su l' tchamp teu-z-a sté annoncé;
Les anges d'une multitude
Tchantinne enne musical'mint (a)

— Vrai, don? Djé n'in savou rin;
Pusqu'ainsi, va, allons-y, donne ta main.

En' cours ni là comme enne sotté:
O dit qu'i n'a ni n' figotte ?
Qui n'a ni farche ni lignet,
Qu' n'a ni seul'mint si long qu'em' dwagt.
— Eh bi! El Messie est-i si pouverteu ?
C'est co'pire qu'in bribéu!

— Tins! Là n' cruche dé lacha,
Stouppée av' in navia.

Là bi l'avau m' cousine Mareie
Eyé m' ma tante Tonton !
Iu d'allez, hon, mes dignés d'gins ?
— Nos d'allons vir el Messie :
Vos plais' t-i bin de v'ni aveu ?

Si no compagnie vos plait,
Allons-y tant qu'i n' fait ni laid.
Donne ta main, cousine Mareie,
Aujourd'hu djé su gaie.
— Nos n'avons fait qu'adcori :
Counminchons à march' douci.

Là bi l'avau m' binaimé Jésus,
M' binaimé gros mouton!

(1) Recueil de Noël^s wallons par A. Dautrepoint. — Extrait de la *Revue des Patois Gallo Romans*, publiée par J. Gillieron et l'Abbé Rousselot. — Neuchâtel, Attinger frères 1888.

(a) Voici le texte liégeois de ces deux vers, tronqués par la conteuse nivelloise :

Et les Ange ès multitude
(Variante : Et les Ange atot leûs flutes)
Jowint de l' musique à l'mi

Traduction : Et les Anges en multitude
(Variante : Et les Anges avec leurs flûtes)
Jouaient de la musique au mieux.

Demandonn' l'é tertout à s' père
El permission d'el bahl.
— Non, siêc', demandonn' l'é à s' mère,
Nos l'arons co pu rade.

Sainte Marie, mère de Dieu, vos plaise-t-i bien
Qu'è nos l' bahlonss' in p'tit moumint ?
Nos n'arons jamais tant d' bounheur
Qu'è d' bahl noss Sauveur.

C'est dammathe qu'el djournée
N'a ni quinche ou seize heures de djou :
Nos frinne enne bounne fricassée;
Nos fricass'rinne el pouie byé l'ou.

Djeseuf, Djeseuf, vos stez tcherpettl;
Cachi donc in mwéiyen qui seuche mèyeu lodgi.
S'i vos manque enne sakwé,
Djé vos donn'rai bi du bwé,
Pou fé n' pètte maison
A m' binaimé p'tit Rwé.

Raconté à G. Willame par Enlalte Meuret (de Nivelles, âgée de 65 ans), qu' l'a appris, étout jeune, des religieuses du Béguinage.

Les convocations pierdues.

T'n'a ni manqui branmint des électeurs à l'élection dé dimanche passé, fôrtce qu'è tout l' monde astou animé; mais cwèri bi qu'è twé cints électeurs ont bi manqui de n' ni avvèr leu byet pou daller voter?

C'est pourtant dainsi. Vlà comme es' n'affaire là a sté.

Vos savez bi testous qu'è c'est les hommes d'el police qui pourtont les convocations à tous les électeurs, byé qu'ou dwè donner s' signé comme cwé qu'on a ieu s' byet.

Eh bi, saquants s'maine avant l'élection, in employé dé l' mairrie donne à iun qui fait les commissions pou l' Ville (mettonnes qu'è no c'est Batisse) in paquet d' twé cints convocations in li d'sant :

— Vos d'irez pourter ça à Thirion. (Djé n' pinse ni qu' Thirion sara mauvais à mi paq' qu'è d' mets s' no d'ainsi d'sus l'Aclo^t. C'est l' dèrni coup qu'on l'imprime, i n' mé d'in voura ni pou ça).

— Bien, Moncieu, respond-t-i l'auté, djé m'in va tout d' suite.

Mais vlà qu'è saquants djous par après, l'employé d'mande à in électeur qu'è s' byet astou dins l' paquet s'il avout sté convoqué pou l'élection :

— Mi? Djé n'ai co ri vu, o m'ara roublii, bazar'd.

Là d'sus, l'auté ecurout t'aussi rade à l' mairrie èy i fait appeler Batisse pou li d'mander s'il avou fait l' commission qu' i z'avou dit.

— C'est bi seur, ça, Moncieu, djé les ai donné à M. Thirion li même ; même dé pus qu' il a dit qu' vos fzou bi des compliments.

En' miyette après, l'employé vwé Thirion dins l' cour d' el mairrie :

— Ey adon? Vos n'avez ni sté pourter les convocations qu'è Batisse vos a r'mis?

— Djé n'arou ni seu les pourter, puss qu'o n' mé d'a pou donné.

— Bi, c'est Batisse qui vos les a poutré à vo maiso, avant-hièr, i vi co ci d' mé l' dire.

— Djé vos dis, Moncieu, qu'o n' m'a ri donné du tout; il a co pus d' quinze djous qu'è d' n'ai vu Batisse.

— Enfin, djé v'd' in savvèr el fin mot, respond-t-i l'employé, qui s'incourt co r'cachi après Batisse.

— Vos viiz bi, n' do, gaiard, qu'è vos n'avez ni poutré les convocations qu'è d' vos ai donné. Djé vi d' din parler à Thirion, i n' in connait rf pou rf.

— C'est des mintes, ça, Moncieu ; djé vos bi tchére moult ci tout dwè si djé n' li z'ai ni pouté.

— Allons, ni pus d' compte avé ça, nos dirons nos spliqui tout d' suite avé li.

Et comme d'effet, vé l' zà invoie inchenne.

Quan is ont ieu trouvé l'agent d' police, l'employé li dit d'ainsi :

— Vlà ci Batisse, qui prétind qu'i vos a dné les convocations.

— Ah! mais, Moncieu, ç' n'est ni à ç' Thirion là qu' d' les ai donné, c'est-st-à Henri Thirion, lé r'lieu qui d'meure dèssus les Fossés.

— Vellà, l' bazard : Crè Batisse, vos n' d'in faite jamais in aute.

— Bi, Moncieu, djé pinsou qué ces papis là, ç'astou pou d' fé in life, c'est ça qué d' les avou pouté au r'lieu.

On a tout d' suite coureu à l' maiso Henri Thirion ; i stou temps d'arriver, pa'ç' qué tout astou djà presse, les ficelles, les cartons, el twelle èyé l' papi, pou r'lii les convocations.

Ça, sarou sté in bia life!

Mais les pus atrapés s'arou sté les électeurs.

CLIPOTIA.

Boîte du Journal.

A. M. — Mais oui, c'est encore pour vous ; pour qui serait-ce? Jok.

A l'Ecureuil. — Volontiers ; j'examinerai. S.

A DROITE & A GAUCHE.

Le dernier concours ouvert par l'Acloct n'ayant encore amené l'envoi d'aucune pièce, nous croyons pouvoir l'abandonner.

Si toutefois des concurrents avaient préparé des travaux en réponse à ce concours, ils peuvent nous les adresser ; nous nous empresserons de les examiner et, le cas échéant, de décerner au meilleur la récompense promise et même de demander l'insertion du travail dans un journal local.

Quant à notre deuxième concours, nous avons attendu, pour convoquer le jury, que les élections communales fussent passées ; aussitôt que les décisions du jury seront rendues, nous les ferons connaître par la voie de la presse locale.

In racontant dsu l'Acloct, dimanche passé, el tour de Place qué dj'ai fait avé iun d' mes coumarades — même qué l' première lette d'es no, c'est Jules Jurion — dj'ai dit qué l' femme d'el baraque St-Antoine avou n' ténue d' messe d' huit heures.

I d'a branmin des ciens qui m'ont v'nu d'mander quée t'nue ç' qué ç'astou ça.

A dire el vrai, dj'ai co bi sté embarrassé pou leu responde ; mais l' coumarade Jurion a ieu pu d'idée qu' mi èyé v'la comme i splique enne « ténue d' messe d' huit heures » :

« In grand tchapia avé des lardgès rubans nwèrs, enne guirlande de magrites de Saint Djean, toutes passées èyé toutes frouchées, èyé deux lardgès bridde employées pa d'vant.

» Des pindant in ardgingt èyé n' broche in oche représentant l' pu souvint in cerf couché.

» In casaque nwèr tout r'ugeant, bourdè d' pass-min'ries dev'nues toutes griches, avé deux poche qui bayont èyé deux lardgès manche garnie avé des pwé qui pindont.

» Enne cote in niwèré, espittée pa dière èyé sans faux cu.

» Des solés tout bas. »

Qu'est-ce qu'i vos chenne ?

Un triste accident est arrivé, lundi, au boulevard de la Batterie. A l'occasion de la kermesse, un concours au jeu de bouloir avait été organisé chez M. Vinclaire ; au moment où celui-ci était occupé à redresser les quilles, croyant que les trois boules avaient été jouées, la troisième fut lancée avec force

par un joueur et vint atteindre Vinclaire à la tête et lui fendre le crâne. Des soins empressés furent aussitôt prodigués au blessé, mais jusqu'ici, son état reste inquiétant.

L'Acloct n'aura pas vécu assez longtemps pour constater le remplacement du coq au sommet de la flèche de la collégiale.

Bien des gens trouvent qu'on ne se presse guère pour effectuer les réparations nécessaires ; c'est aussi notre avis.

C'est par erreur que nous avons attribué à la maison Emile Semal le char de l'*Etoile marine* qui figurait au cortège organisé en l'honneur de nos géants.

Notre erreur provient de ce que quelques ouvriers de cette usine figuraient, à titre tout personnel, dans le groupe en question.

A ajouter à la nomenclature wallonne française des prénoms nivellois que nous avons publiée dernièrement :

François, *Tantet* ; — Joachim, *Djwesse*.

La rue de la Poissonnerie vient d'être débaptisée et l'on a placé, samedi, à l'un des angles du nouveau dépôt des archives, une plaque portant l'inscription : « Rue du Palais Justice. »

Le **DE** est sans doute resté dans le pinceau du peintre trop pressé.

On attendra sans doute la fin de l'hiver pour refaire le pavage vis à vis du nouveau palais de justice.

Ne mettra-t-on la main à l'œuvre que quand la question du nivellement des voies donnant accès à ce monument sera définitivement résolue ?

Dans ce cas nous pouvons nous attendre, pour cet hiver, à un joli bourbier à l'entrée de la rue de St^e Anne.

Un Wallon, qui a habité successivement différentes villes de la wallonie, monte avec son fils dans un compartiment de chemin de fer et s'assied près d'un monsieur accompagné d'un chien superbe :

— In bia tchi, hein, m'onsieu ?

— Je ne comprend pas.

— In biau kiè, n'est pas !

— S'il vous plaît ?

— Un beau chien, je dis.

— Certainement, monsieur.

Alors, l'autre se tournant vers son fils :

— Viiz bi, m' garçon, çu qu' c'est d' savwère plusieurs langues, o sait toudis s' fè comprinte.

Pendant les dernières vacances, un étranger, après avoir visité un établissement d'instruction, demanda au concierge qui l'accompagnait :

— Combien y a-t-il d'élèves ?

— Une centaine.

— Et de professeurs ?

— *Nous sommes* treize, Monsieur.

Nécrologie.

Plusieurs familles honorables de notre ville ont été cruellement éprouvées cette semaine.

M. Engelbert VANDERBORCHT est décédé subitement, dimanche soir, à l'âge de 68 ans.

M. Jean-Baptiste CANELLE a été frappé, aussi inopinément, mercredi, dans sa cinquante-quatrième année.

Enfin M. Joachim FRANCOITE a succombé, la veille, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de 70 ans.

Nous présentons aux familles des défunts nos plus sincères condoléances.

Bibliographie.

M. Desrousseaux, l'auteur des *Chansons et Pasquilles Lilloises* bien connu de nos lecteurs, nous a fait cadeau, il y a quelque temps déjà, de son bel ouvrage sur les *Mœurs populaires de la Flandre française*. (Lille, L. Quarré, Grand'Place, 64, 1889.)

Si nous n'avons point parlé plus tôt de cette œuvre remarquable, c'est que nous comptions lui consacrer l'étude détaillée qu'elle mérite et faire un travail de comparaison entre certaines coutu-

mes de la Flandre française et des usages correspondants de notre Brabant wallon ; nous ne pouvons, toutefois, laisser disparaître l'*Acloct* sans la signaler à nos lecteurs.

Ce que l'on admire d'abord, c'est le plan, simple et complet, de l'ouvrage, qui est ainsi divisé : I. Nos fêtes ; II. Nos amusements ; III. Jeux de l'enfance et de la jeunesse ; IV. Id. avec chant ; V. Rondes et chansons ; VI. Chansons, berceuses et formulettes diverses pour amuser ou endormir les petits enfants ; chansons enfantines ; êtres imaginaires ; VII. Nos friandises ; VIII. Choses diverses.

C'est la vie populaire qui est décrite et disséquée dans ces deux volumes, véritables documents recueillis avec intelligence et reproduits fidèlement. Rien ne semble négligeable à ce folkloriste d'instinct, qui fit du folklore longtemps avant de connaître le mot et qui, non satisfait d'avoir consacré cinq volumes de chansons au peuple vivant sous ses yeux, a recueilli et classé patiemment tout ce qui a trait aux mœurs, aux coutumes, aux croyances et à la littérature de ce peuple.

Nous faisons les mêmes recherches dans notre coin wallon et nous croyons avoir prouvé déjà, par mainte publication, que ce coin est fertile, lui aussi, et mérite d'être fouillé. S'il nous est permis un jour, comme nous l'espérons, de rassembler toutes nos trouvailles et de publier un ouvrage sur les mœurs et traditions populaires de notre contrée, nous ne pourrions mieux faire que de suivre le plan conçu par M. Desrousseaux et de prendre son travail pour modèle.

A ce propos, nous prions nos lecteurs de bien vouloir continuer à nous adresser tout ce qu'ils croiront rentrer dans le cadre de nos études ; comme nous l'avons dit plus haut, il n'entre nullement dans nos intentions d'abandonner ces études attrayantes à tant de titres et nous serons toujours reconnaissants à ceux qui voudront bien nous seconder dans nos recherches.

G. W.

Un « r'vasi. »

Chacun connaît ici l'expression populaire : « Il est-st-arrivé comme el pinchon Déguite, i n' dit ri, i n' d'in pinse ni moïnss. »

A première vue, cette expression paraît être un pur *acloctisme*, *Déguite* n'étant autre que M. Conrad Deguide, boucher nivellois mort depuis quelques années.

Il n'en est cependant rien et ce *r'vasi* appartient à la famille, assez nombreuse, des expressions générales, ayant cours dans toute la wallonie et même ailleurs, mais localisées par l'adjonction d'un nom propre ou de quelque autre détail de terroir.

Il existe d'ailleurs, à Nivelles même, la variante suivante de cette locution : « Il est-st-arrivé comme el pinchon du paisan, etc. » C'est là, sans doute, la forme primitive, qui aura été modifiée à l'intention de M. Deguide.

Il est curieux d'observer que cette expression a subi, un peu partout, une transformation analogue. En voici quelques exemples :

LIEGE. — « Raviser l'oubai d' quinze carlus. »

Litt. *Ressembler à l'oiseau de quinze florins (carolus)*.

Variante : « Il est comm' li pinson d'a CLELDINT, et n' dit rin (n'ès pinse nin mon. »

« Le baron de B..., de Liège, raffolait des oiseaux. Il paya 15 florins de notre ancienne monnaie un de ces volatiles qui, au dire du vendeur, n'avait pas son pareil dans l'art du chant.

L'oiseau fut envoyé pour prendre part à un de ces concours connus, à Liège, sous le nom de batte ; non seulement il ne fut pas vainqueur, mais il refusa même de chanter.

Le baron adressa de vifs reproches à l'oiselier qui répondit : « I n'a rin dit, edon, bin allez, I n'è pinse nin mon. » Telle est l'origine de l'expression : Raviser l'oubai d' quinze carlus.

(N. Defrecheux. — *In jabe di apos*. Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne 1859).

VERVIERS. — « L'enodé, lu, s' l'ahive, i loukève, i houlevé »

« Et comm' l'oubai da l'IAN, pèsv' pus qu'enné (d'heve. »

(Poulet. *Li foyan éterré*, 1859).

JODOIGNE. — Miten. — Vos n' déjor zè, là, Géléque ?

Géléque. — *Jé n'ès pinse ni moïnss*, Miten.

Miten. — Comme le péçon DELVAUX.

(E. Etienne. *Nos marians Cadie* 1890).

DINANT. — Si y n' dit rin, y n'ès pinse nin moïnss, c'est comme li ca d'a BINSE. (1)

(V. Collart. *Li tindrè à l'amourette*. 1890).

LILLE. — Il arrive que les meilleurs chanteurs (il s'agit de pinsons), au moment de la lutte, ne disent absolument rien. On a vu, en pareille aventure, des propriétaires de pinsons se mettre tellement en colère qu'ils tuaient leurs oiseaux. Un nommé Ro-

(1) Ici, l'expression gagne en pittoresque, grâce à la rime.

quillon, à qui ce désagrément venait d'arriver et dont on se moquait à eu le bon esprit, au contraire, de répondre en manière, de plaisanterie, que ce qui le consolait c'est que sa bête n'en pensait pas moins. Depuis lors, dans son pays, quand un individu, en société, ne parle pas, on dit qu'il est comme le pinson de ROQUELON.

(A. Desrousseaux. *Mœurs populaires de la Flandre française*. 1889. I, p. 129).

Nous devons à M. Aug. Gittée, le savant folkloriste que l'Actol a plus d'une fois cité, communication de cette version gantoise : « Hij zegt niets, maar hij denkt niet minder, gelijk PIER PATIJN zijn vogel. (Il ne dit rien, mais il ne pense pas moins, comme l'oiseau de PIERRE PATIJN),

M. Gittée connaît d'ailleurs dans d'autres langues des expressions correspondantes à celle-ci et il a bien voulu nous promettre d'en rechercher le texte exact.

À la suite de la version liégeoise mentionnée plus haut, le Dictionnaire des spots de MM. Dejardin et consorts cite ce proverbe français : « Il est comme le perroquet de M. de Vendôme, couleur de M. de Vendôme. »

Notre ami, M. Joseph Defrecheux, vient de nous signaler, à ce propos, les deux notices suivantes :

Signaler de la couleur de M. de Vendôme. Expression métaphorique par laquelle on marque qu'une personne ou une chose est invisible. Allusion à divers traits de la conduite militaire du duc de Vendôme. Elle se rapporte au duc de Vendôme qui, en 1522, défendit la Picardie avec autant de prudence que de succès, lorsque cette province fut envahie par les troupes combinées des Flamands et des Anglais. Le général français, qui avait à lutter contre des troupes supérieures, prit le parti d'éviter les batailles rangées. Il manœuvrait à la faveur des circonstances du temps. Les soldats s'amuserent à créer les expressions : *Brouillard, fratcheur, couleur de M. de Vendôme*, voulant faire entendre que leur chef regardait la grosse pluie comme un léger brouillard, que la grande chaleur était pour lui de la fraîcheur et qu'il savait se dérober aux ennemis aussi bien que s'il eût été invisible. Ils allèrent jusqu'à dire le *perroquet de Monsieur de Vendôme*, autre expression de la même espèce par laquelle on désigne encore un homme dont le silence vend les secrets impénétrables. (Quitard. Diction. étymologique, historique, et anecdotique, des proverbes. Paris, Bertrand, 1842, page 683).

Dans ce proverbe le mot de Mons. de Vendôme est mis par corruption au lieu de vent d'amont, ou vent d'en haut. C'est donc comme si on disait couleur du vent d'amont, qui est impossible. Cependant dans le recueil des pièces dites du temps du comte de Luynes, ce proverbe est employé dans un sens propre en ces termes : Les belles et généreuses actions que le sieur comte de Luynes a autrefois faites n'estoient-elles pas composées (comme vous dit) des couleurs des manteaux de M. de Vendôme. (Extrait des proverbes français par Fleury de Bellingen, p. 53. Extrait de Le Roux de Lincy. Le livre des proverbes français, 2^e édition, tome II, Paris, Adolphe Delahay, 1889, p. 67). G. W.

ENFANTINES.

JEU DE LA MÈRE AVEC SES ENFANTS.

La mère prend un bâton, sur lequel elle s'appuie, et marche comme une vieille femme, toute courbée.

Les enfants lui demandent où elle va.

Elle répond : « A messe. »

Les enfants lui demandent s'ils peuvent l'accompagner.

Elle répond : « Oui, mais il faut être bien sage. »

Elle s'agenouille et marmotte des prières.

Puis, un des enfants dit : « Prouit ! »

La mère se retourne : « Qui est-ce qui a fait cela ? »

Les enfants répondent : « C'est le chat d'en haut. »

Et la mère menace de son bâton le chat d'en haut.

Puis, elle se remet à prier et l'un des enfants dit de nouveau :

« Prouit ! »

La mère se retourne : « Qui est-ce qui a fait cela ? »

Les enfants répondent : « C'est le chat d'en bas. »

Et la mère menace de son bâton le chat d'en bas.

Puis, elle se remet à prier et l'un des enfants dit de nouveau :

« Prouit ! »

Alors la mère se relève et s'écrie : « Ah ! gamins ! ce n'est pas le chat, c'est vous qui a fait prouit ! »

Et, armée de son bâton, court après les enfants, qui se sauvent en riant. G. W.

Faufe.

MITAN COQ.

Mitan coq qui s'in va r'cèwèr ses rinte à Valampont.

In s'in d'allant, i rincont' in r'nau.

— Eyu d'allez, hon, *Mitan coq* ? dit-st-i l'ernau.

— Djé m'in va r'cèwèr mes rinte à Valampont.

— Venez avé mi ? dit-st-i *Mitan coq*.

— Vos astez bi gros, dit-st-i l'ernau.

— Intrez dins m' poche, djé s'raî co pus gros.

Après, i s'in va à 'n' cinse ; i buche à l'uche.

— Qui s' qu'est là ? dit-st-elle el cinsièr.

— C'est *Mitan coq*, dit-st-i.

— Bonne Notre Dame ! dit-st-elle el cinsièr, que s' qu' nos d'allons fé d'es-n-homme là, hon ?

— Djé sais bi çu qu' nos d'in frons, dit-st-elle el mesquine : nos l' mettrons couchi avé les pouie ; ieune el bêtch'ra d'in costé èy in aut' el bêtch'ra d' l'aut' : ça fait qu'i s'ra bi rade mourt d'ainsi.

Quand il a ieu sté couchi avé les pouie, elles astinent tertoute su s'do ; ça fait qu' *Mitan coq* dit :

— R'nau, r'nau, soûrte hours d'em' poche, autrémint djé su in homme foutu.

V'là l'ernau qui soûrte hours d'es poche èyé qui straine toutes les pouie.

Après, il est-st-évoie.

Mais in s'in d'allant, i rincont' in leu.

— Eyu d'allez, hon, *Mitan coq* ? dit-st-i l' leu.

— Venez avé mi ? dit-st-i *Mitan coq*.

— Vos astez bi gros, vous, *Mitan coq*, dit-st-i l' leu.

— Intrez dins m' poche, djé s'raî co pu gros.

I s'é va co à l' cinse èy i buche co à l'uche.

— Qui s' qu'est là ? dit-st-elle el cinsièr.

— C'est *Mitan coq*, dit-st-i.

— Bonne Notre Dame ! qu'est-ce que nos d'allons fé d'es-n-homme là, hon ?

— Djé sais bi çu qu' nos d'in frons, dit-st-i l' cinsi : nos l' mettrons couchi avé les vatche èyé les bieu ; ieune el sucra d'in costé èy in aut' dé l'aut' : ça fait qu'i s'ra bi rade mourt d'ainsi.

Vellà avé les vatche, qui l' fêshment sautier d'in mur à l'aut'.

— Leu, leu, soûrte hours d'em' poche, autrémint djé su in homme foutu.

V'là l' leu qui soûrte hours d'es poche èyé qui straine toutes les biesse.

— Djé su scappé, ni, dit-st-i *Mitan coq*.

I s'erva co n' miyette pu lon èy i rincont' enne rivière :

— Eyu d'allez, hon, *Mitan coq* ? dit-st-elle el rivière.

— Djé m'in va r'cèwèr mes rinte à Valampont.

— Venez avé mi ? dit-st-i *Mitan coq*.

— Vos astez bi gros, vous, *Mitan coq*, dit-st-elle el rivière.

— Intrez dins m' poche, djé s'raî co pu gros.

I s'é va co à l' cinse èy i buche co à l'uche.

— Qui s' qu'est là ? dit-st-elle el cinsièr.

— C'est *Mitan coq*, dit-st-i.

— Bonne Notre Dame ! qu'est-ce que nos d'allons fé d'es-n-homme là, hon ? Vella co toudi là, cinsi !

— Djé sais bi çu qu' nos d'in frons, dit-st-i l' cinsi : nos d'allons t'chauffer l' four tout rouché èyé nos l' fourons d'ins : dé d' la, i né scapp'ra pu.

I-z-ont t'chauffé l' four èyé quand l' four a ieu sté t'chaud, i-z-ont foutu *Mitan coq* dédins.

Quand il a ieu sté d'ins, i dit :

— Rivière, rivière, soûrte hours d'em' poche, autrémint èyé su in homme foutu.

V'là l' rivière soûrte hours d'es poche èyé l' four a sté destindu tout d' suite.

Il a sté scappé èy il est soûrti.

Il a pri in p'lit tchi d' deux liard avé n' queue èy in cu d' verre ; il a monté su s' queue, il a sketté ; il a monté su s' cu, il a co sketté ;

Il a pri n' feutie dé papi

Ey il est r'venu à pi,

Tout seu

Comme in gueux.

Raconté à G. W. par M. Victor Pigeolet.

ÉTAT-CIVIL DE NIVELLES DU 18 AU 25 OCTOBRE 1890.

NAISSANCES. — Léon-Louis-Anna-Alexandre-Gh. Stevency.

— Théophile-Cyrille-Marie-Gh. Léonard. — Jules-Cornille-Alexandre-Gh. Herman. — Oscar-Hubert-Florent-Jules-Gh.

Aglave.

MARIAGE. — Michel Hemberg, 41 ans, ouvrier serrurier,

avec Léonide-Marie-Gh. Hemberg, 41 ans, tailleur.

DÉCÈS. — Englebert Vanderborgh, 68 ans, planeur,

époux de Anne-Marie-Joseph-Stéphanie Pigeolet, décédé chaussée de Hal. — Antoine-Joseph Duchateau, 81 ans, sans

profession, veuf de Marie-Albertine Depret, décédé boulevard

de la Batterie. — Joachim-Joseph Francotte, 70 ans rentier,

époux de Anne-Joseph-Augustine Vouets, décédé place St-

Paul. — Adolphe Stocq, 54 ans, cabaretier, épouse de Victor

Gailly, décédée faubourg de Soignies. — Jean-Baptiste

Canelle, 54 ans, ajusteur, époux de Josephine Caudy, décédé

boulevard des Arbalétriers. — Jean Baulois, 77 ans, ouvrier

ardoisier, époux de Joséphine Leclercq, décédé boulevard de

la Batterie.

DOUBLES chez M^{me} V^e DEWINTER, boulevard de la Dodaine, les **dimanches, lundis et vendredis**, à partir de dimanche prochain (26 octobre).

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, dames et enfants.

DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.

V. PLISNIER-PONCELET,

Grand'Place, 17, NIVELLES.

SAISON D'ÉTÉ 1890.

Pardessus demi-saison	depuis frs 14,75
Costumes pour hommes	» » 12,00
» » enfants	» » 3,75
Pantalons	» » 4,75
Gilets fantaisie	» » 5,00

VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.

FAÇONS GARANTIES.

HAUTAIN FRÈRES,

FAUBOURG DE MONS, NIVELLES.

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour caualisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sifertspuiten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

EDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18.

Plusieurs PETITES MAISONS sont à louer
Impasse Vanderbecq, boulevard de l'Hôpital.

VIENT DE PARAÎTRE :

El Rouse de Sainte Ernelle,

drame (1) wallon, par Georges WILLAME.

— PRIX : fr. 1,25. —

En vente, à Nivelles, chez M. CUISINAIRE, libraire, Grand'Place, ou chez l'auteur, rue de Charleroi, 77.

BONS ET BEAUX RAISINS

à vendre, à des prix très modérés, chez Jules ERNAELSTEEN, près du bassin de natation (avenue du moulin Delfosse).

JOSEPH ALBERTELLA

VITRIER-ENCADREUR

Ancien chef ouvrier de François Schwarz
RUE DE BRUXELLES, 49, NIVELLES.

Magasin de glaces argentées, étamées et pour vitrage. — Vitraux d'églises, de salons, de bureaux, etc. — Verres mousselines, encadrements de tous genres. — Entrepris de serres et toitures vitrées. — Pannes en verre, mastic.

Travail soigné. — Prix modéré. (146)

A. LEFEBVRE-DELMELLE

RUE DE NAMUR, 30, NIVELLES.

Porcelaines, faïences belges, françaises et anglaises — Cristal uni, gravé et taillé — Demi-cristal — Gobeletterie commune — Poterie — Lampes et suspensions — Bougies.

Grand choix de fantaisies. (127)

H. WERS & J. PEETERS

AGENTS DE CHANGE ET CHANGEURS

134, Boulevard Anspach, 134, BRUXELLES.

Change et fonds publics — Ordres de Bourse — Commission 1 franc par 1000 — Renseignements gratuits sur toutes les valeurs.

Encaissement sans frais de tous coupons belges et étrangers.

Correspondants à : Paris, Berlin, Londres, Amsterdam. (128)

Étude de Maître CASTELAIN, notaire à Nivelles.

Ledit notaire CASTELAIN adjudgera définitivement, le lundi 3 novembre 1890, à 2 heures, chez M^{me} Debiesme, Café des Fondateurs à Nivelles,

CINQ LOTS

de magnifiques Terrains à bâtir,

en face de la gare de l'Est à Nivelles.

Il sera accordé de grandes facilités pour le paiement du prix.

Ledit notaire CASTELAIN vendra publiquement le lundi 10 novembre 1890, à 2 heures, en une seule séance, en l'estaminet tenu par M^{me} veuve Allard, Au Patriote, sous Haut-Ittre, à la vente publique

D'UNE MAISON

avec appendances, dépendances, fournil, toit à porcs, avant-cour et jardin, d'une contenance de 19 ares 70 centiares, située à Haut-Ittre, à la Bruyère.

Entrée en jouissance le 1^{er} Janvier 1890.

VENTE MOBILIÈRE

Après cette adjudication ledit notaire vendra publiquement différents objets mobiliers se trouvant dans ladite maison, tels que : bois de lit, pendule, brouette, tarare, etc., etc.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

Un bloc de Terrains à Bâtir,

situés à Nivelles, avenue du Moulin Delfosse, d'une contenance superficielle de 83 ares 40 centiares.

Pour les conditions, s'adresser audit notaire.

A Vendre :

JOLIES MAISONS OUVRIÈRES

de bon rapport, avec jardin, sises au centre de la ville. — Grandes facilités de paiement.

S'adresser au dit notaire.

A vendre de la main à la main :

Une belle Maison de Maître

située rue de Soignes à Nivelles, comprenant au rez-de-chaussée 2 salons et salle à manger très bien décorés, antichambres, cuisine, laverie et office ; au 1^{er} étage, 2 chambres et cabinet d'aisance ; au second, six pièces et 3 mansardes pour domestiques ; grand escalier et deux escaliers de service, vastes greniers et caves à provisions et à vins avec nombreux caveaux, cour, jardin d'agrément au fond duquel se trouvent de vastes dépendances ayant accès dans l'impasse Bléval par une porte cochère et se composant de buanderie, remises, salle de bain, caves à charbon et à provisions, citerne à eau de pluie.

L'eau de la ville et le gaz y sont installés.

Pour visiter cette propriété et obtenir tous renseignements, s'adresser au dit Notaire.

A LOUER

L'ÉTABLISSEMENT

portant pour enseigne « la Chèvre », rue du Hautbergeon à Nivelles, à proximité de la Grand-Place et de la nouvelle salle des fêtes, comprenant au rez de chaussée salle d'estaminet, salle à manger, cuisine, dépendances et cour ; à l'étage cinq pièces, mansardes, greniers, caves, etc.

S'adresser audit notaire CASTELAIN.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

VÉRITABLE QUETSCH DU LUXEMBOURG.

BITTER 1^{re} QUALITÉ, A 1,60 LE LITRE.

Champagne de toutes marques.

(56)

Dépôt de paillassons de toutes dimensions à des prix exceptionnellement avantageux.

R. LECOMTE-CASTELLE

TAISSIER-GARNISSEUR

7, rue de Soignes, Nivelles.



Papiers peints, tapis de pieds et de tables, rideaux, stores, toiles américaines, linoléum et cuirs cirés.

Accessoires pour tout ce qui concerne la garniture.

Spécialité

DE

CHAMBRES FUNÈBRES

Élégante légère solide

CHAISE

VIENNOISE

Prix : 6 FRANCS.

(93)

CHOCOLAT.

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploieriez plus que les marques :

PELERIN, RUELLE & C^{ie}

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes, fr. 1,60

» verte, » » » 1,75

» mauve, » » » 2,00

» blanche, » » » 2,50

Boîte brune, » » » 1,75

» mauve, » » » 2,00

» blanche, » » » 2,50

» avec ruban, » » » 3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « Bataillon Scolaire », à 50 c^{ts} la tablette de 125 grammes.

N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.

Dépôt chez Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.

(76)

LAMBERT JOSEPH, boucher

(CAFÉ-RESTAURANT)

rue Ste-Anne, Nivelles.

Tous les dimanches et lundis tête de veau à la vinaigrette. Envoi à domicile sur commande.

(131)

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles. (120)

Ancien horloger de Lillois vient

de s'établir chez son beau

frère CAMILLE CROONE,

boulangier, faubourg

de Namur à

MAGASIN

D'HORLOGERIE

réparations

A DES PRIX DÉFIANT

toute concurrence.

ACHAT D'OR ET D'ARGENT.

A vendre d'occasion, un vélocipède neuf, monté sur billes. — Prix modéré.

S'adresser chez M. Jules ROUSSEAU, rue de Namur, 48, Nivelles.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER

HOLOFFE-DUBOIS

MAÇON-ENTREPRENEUR

Boulevard des Arbalétriers, Nivelles.

CARREAUX ET PAVÉS CÉRAMIQUES pour cours, cuisines, porches, trottoirs, écuries, etc.

Pavés en grés de Loupoigne.

BRIQUES, BRIQUETTES, CARREAUX, ETC., DE BOOM ET D'HENNUYÈRES.

BRIQUES DE TUBIZE POUR PAREMENTS.

BRIQUES RÉFRACTAIRES.

CHAUX-CIMENTS, PLÂTRES & POILS BATTUS.

Pavements en ciment comprimé.

Tuyaux, Coudes, Embranchements, Syphons, Vases de latrine en grés vernissés. (108)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Madame C. BOGAERTS,

32, RUE DU MIDI, 32, CAFÉ DE L'UNION, — BRUXELLES. —

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX.

(122)

FREDERIC WILLAME,

Rue de Bruxelles à Nivelles.

BANQUE & RECOUVREMENTS

VENTE ET ACHAT DE FONDS PUBLICS

COURTAGE : Un franc par mille.

AGENCE PRINCIPALE de la C^{ie} belge des « PROPRIÉTAIRES RÉUNIS », pour l'assurance à primes contre l'incendie. (129)

JULES DECLERCQ,

PÂTISSIER-CONFISEUR-GLACIER,

27, rue de Mons, 27, Nivelles.

(133)

L. COLINET & J. THEYS

MAÎTRES DE CARRIÈRES

A FELUY-ARQUENNES.



Spécialité de Monuments funéraires en tous genres

Grilles d'entourage, Caveaux de famille,

CROIX MORTUAIRE DEPUIS 50 FRANCS, ETC.

Bureaux : 65, Grand'Place, à NIVELLES.

(83)

A L'ABONDANCE

PÂTISSERIE CONFISERIE.

Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.

LOUIS HANCART-GRÉGOIRE

Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

(84)

CORSETS SUR MESURE.

Dessart-Hauchamps, rue de Soignes, (en face de la rue du Béguinage).

(77)